

LA PLANIFICATION TRIENNALE DE L'IMMIGRATION

2005-2007



Relations
avec les citoyens
et Immigration

Québec 

LA PLANIFICATION TRIENNALE DE L'IMMIGRATION 2005-2007

LES ORIENTATIONS

À la suite des auditions de la Commission de la culture tenues en février et mars 2004, le Conseil des ministres a adopté les orientations suivantes quant à l'immigration qui devrait être accueillie au Québec au cours des années 2005, 2006 et 2007 :

- Assurer une progression des volumes d'immigration pour que ceux-ci atteignent 48 000 admissions en 2007;
- Augmenter le nombre et la proportion de jeunes personnes actives et de jeunes familles dans les admissions;
- Assurer une progression du nombre et de la proportion des travailleurs sélectionnés dans les admissions;
- Maintenir à au moins 50 % la proportion de personnes immigrantes connaissant le français dans les admissions.

La première orientation et une partie de la seconde traduisent l'importance accordée, par le gouvernement, à l'enjeu démographique qui sous-tend les choix en matière de planification de l'immigration. Les orientations de progression des volumes d'admission et, au sein de celles-ci, du nombre et de la proportion de jeunes familles, visent à optimiser la contribution de l'immigration à la dynamique démographique québécoise.

Les orientations relatives à la progression, au sein des admissions, du nombre et de la proportion des travailleurs sélectionnés et du nombre et de la proportion de jeunes personnes actives, découlent de la volonté du gouvernement de maximiser les retombées économiques positives de la sélection québécoise en accroissant la part de l'immigration qui est destinée à satisfaire les besoins du marché du travail québécois.

Enfin, l'orientation de maintien, à au moins 50 %, de la proportion de personnes immigrantes connaissant le français dans les admissions correspond non seulement à l'objectif de maintien de la pérennité du français au Québec, mais aussi à la prise en compte du fait que la connaissance du français constitue un outil important permettant aux nouveaux arrivants de s'insérer plus rapidement en emploi et de participer à tous les aspects de la vie sociale.

LA COMPOSITION DES ADMISSIONS

L'ensemble de l'immigration

Après avoir représenté de 40 000 à 44 000 admissions en 2004, les niveaux d'immigration poursuivront leur progression, atteignant 44 400 admissions en 2005, 46 000 admissions en 2006 et 48 000 admissions en 2007.

Ce niveau de 48 000 admissions en 2007 représentera une augmentation de plus de 27 % par rapport aux 37 600 admissions enregistrées cinq ans plus tôt, en 2002. Par rapport au niveau moyen d'admissions au cours de la période 1997-2001, soit 30 681, le niveau planifié pour 2007 représente une augmentation de plus de 56 %.

L'immigration économique

L'essentiel de la progression des volumes d'immigration au cours des trois prochaines années découlera d'une augmentation des admissions dans la catégorie de l'immigration économique. Les admissions atteindront des niveaux de 27 800 en 2005, 29 100 en 2006 et 30 900 en 2007, dans cette catégorie.

Ce sont les travailleurs qualifiés qui, conformément à l'une des orientations de la planification triennale, alimenteront cette progression de l'immigration économique. Les admissions de travailleurs qualifiés se situeront à des niveaux de 24 400 en 2005, 25 700 en 2006 et 27 500 en 2007. Les volumes d'admission pour la catégorie des gens d'affaires seront pour leur part de l'ordre de 3 200 pour chacune des trois années.

Le regroupement familial

L'immigration découlant du regroupement familial connaîtra une légère progression au cours des trois prochaines années, les niveaux d'admission dans cette catégorie passant de 9 500 en 2005 à environ 10 000 en 2007.

Les réfugiés et personnes en situation semblable

L'immigration humanitaire, qui regroupe les réfugiés et personnes en situation semblable, se situera à des niveaux annuels de 7 000 admissions de 2005 à 2007. On prévoit que 2 500 de ces admissions découleront de la sélection de réfugiés à l'étranger, tandis que 4 500 personnes obtiendront le droit d'établissement chaque année après avoir été reconnues, au pays même, comme réfugiées.

La proportion d'immigrants connaissant le français

De 2005 à 2007, la proportion d'immigrants connaissant le français au moment de leur admission passera de 50 % en 2005 à 52 % en 2007.

Le tableau suivant présente l'évolution planifiée des volumes d'immigration, par catégorie, pour la période 2005-2007 en regard de l'évolution de 2001 à 2004.

	Résultats			Plan 2004		Planification triennale		
	2001	2002	2003*	Min.	Max.	2005	2006	2007
Immigration économique	21 900	23 200	23 800	24 400	26 400	27 800	29 100	30 900
Travailleurs qualifiés	17 100	20 600	21 900	21 300	22 800	24 400	25 700	27 500
Gens d'affaires	4 500	2 500	1 600	2 900	3 400	3 200	3 200	3 200
Autres économiques ¹	300	200	400	200	200	200	200	200
Regroupement familial	8 500	7 900	9 300	9 200	9 900	9 500	9 800	10 000
Réfugiés et personnes en situation semblable	6 900	6 500	6 200	6 300	7 600	7 000	7 000	7 000
Réfugiés sélectionnés à l'étranger ²	2 100	1 900	2 400	2 000	2 200	2 500	2 500	2 500
Réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile	4 800	4 600	3 800	4 300	5 400	4 500	4 500	4 500
Autres immigrants³	200	0	200	100	100	100	100	100
Ensemble de l'immigration	37 500	37 600	39 500	40 000	44 000	44 400	46 000	48 000
Part de la sélection québécoise ⁴	65%	67%	67%	66%	65%	68%	69%	70%
Part de l'immigration économique	58%	62%	60%	61%	60%	63%	63%	64%
Proportion d'immigrants connaissant le français	47%	49%	51%	50%	50%	50%	51%	52%

* Données préliminaires pour 2003

1 Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.

2 Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et le parrainage collectif.

3 Comprend diverses catégories à caractère humanitaire.

4 Immigration économique, réfugiés sélectionnés à l'étranger et autres immigrants.

